

**NF EN 13966-1 : Détermination de l'efficacité de transfert des équipements
d'atomisation/pulvérisation pour produits de revêtement liquides –
Partie 1: Panneaux plans**

Avec la publication de la NF EN 13966-1, les fabricants d'équipement d'atomisation/pulvérisation disposent aujourd'hui de méthodes d'essai (principe et mode opératoire) et de méthodes de mesurage de l'efficacité de transfert de produits de revêtement liquides sur des panneaux plans. Ces méthodes d'essai viennent en complément de tout un ensemble de normes de sécurité sur les équipements d'atomisation/pulvérisation et les installations d'application de produits de revêtement, notamment les cabines de peinture. Les travaux ultérieurs porteront sur l'application de produits de revêtement sur des surfaces de géométries différentes et sur le calcul de l'efficacité de transfert d'équipements d'atomisation/pulvérisation électrostatiques.

La maîtrise du transfert d'un produit de revêtement sur la surface d'un objet répond à des exigences à la fois économiques et de sécurité pour l'opérateur et l'environnement.

L'efficacité de transfert est en effet un paramètre de performance essentiel, révélateur d'une qualité de finition et un indicateur sur la consommation de peinture, l'émission de solvant, la maintenance des cabines (liée à l'encrassement plus ou moins rapide du poste de travail) et la qualité des conditions de travail.

Une fois l'efficacité de transfert d'un équipement d'atomisation/pulvérisation déterminée grâce à une procédure normalisée, il est possible, d'une part, de comparer de façon fiable les équipements en terme de performance et, d'autre part, de prouver que les valeurs minimales fixées par la réglementation en matière sanitaire, sécuritaire et écologique sont respectées.

La publication de la NF EN 13966-1 s'inscrit donc dans une démarche d'amélioration de l'efficacité des procédés industriels et de fabrication afin d'en réduire les coûts et de favoriser des méthodes de fabrication dans le cadre d'un développement durable.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Mme S. BOUSQUET (s.bousquet@unm.asso.fr)